



Municipalité de Hampden
863, route 257 Nord
C.P. 1055 La Patrie
Hampden (Québec) J0B 1Y0
Tél. : 819 657-4942
Fax. : 819 657-2974
muni.hampden@hsf.qc.ca

PROVINCE DE QUÉBEC

**MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN**

Le 13 juillet 2015

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la
Municipalité du Canton de Hampden tenue à la salle du Conseil, 863, route 257 nord,
Hampden, lundi 13 juillet 2015, les conseillers et conseillères présents sont :**

**Siège # 1. Monsieur Pascal Prévost
Siège # 2. Madame Lisa Irving
Siège # 3. Monsieur Alain Sabourin
Siège # 4. Madame Sylvie Caron
Siège # 5. Madame Chantal Langlois
Siège # 6. Madame Valérie Prévost**

Absent :

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Bertrand Prévost.

Est aussi présente la secrétaire-trésorière adjointe, Madame Kim Leclerc

2015-07-105 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Madame Lisa Irving
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité

2015-07-106 Offre de service entretien de la piste cyclable

Attendu que nous avons reçu un offre de service pour l'entretien de la piste cyclable multifonctionnelle par la compagnie MBI Transport & Excavation;

Attendu que nous n'avons pas l'équipement nécessaire pour faire nous-même l'entretien de la piste cyclable multifonctionnelle;

Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Langlois
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le conseil municipal accepte l'offre de service de la compagnie MBI Transport & Excavation qui consiste à faire l'entretien de la piste cyclable en nivelant la piste 2 fois par année, au printemps et à l'été, au coût de 1 800\$ plus taxe par année. Le montant sera divisé en deux donc 900\$ pour Hampden et 900\$ pour la ville de Scotstown.

La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser cette dépense.

2015-07-107 Subvention PISRMM

Attendu que nous pouvons faire une demande d'aide financière pour l'amélioration de notre réseau routier;

Il est proposé par la conseillère Madame Valérie Prévost
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le conseil municipal autorise l'envoi de la demande de subvention.

2015-07-108 Levée de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Monsieur Pascal Prévost
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que la présente assemblée soit levée à 19h30.

M. Bertrand Prévost
Maire

Mme Kim Leclerc
Secrétaire-trésorière
Adjointe